

différence suffisante? Croyez-vous que la raison en soit que le consommateur de Vancouver en eut assez, à un certain moment, de payer un supplément de 7c., en comparaison d'un prix maximum de 83c. le paquet d'une demi-livre à Edmonton. Est-ce là la différence dont vous avez fait mention?

Le TÉMOIN: Tout ce que je sais des prix de Vancouver est que, d'après les journaux, le bacon serait monté à \$1 dans le détail. Un rapport parlait, je pense, d'un dollar et un ou deux centins. J'ignore si la rumeur était fondée, ou à quel point ce prix était le prix officiel. Vos états ne l'attestent pas, mais je crois qu'en parcourant les colonnes des journaux de cette semaine particulière, vous verrez que de tels prix étaient les prix courants.

M. FLEMING: Avons-nous lieu de présumer que les griefs du consommateur de Vancouver visaient seulement le porc?

Le TÉMOIN: Non, ces griefs s'étendaient évidemment à la viande fraîche; c'est-à-dire, au bœuf aussi bien qu'au porc et à la viande préparée; mais on paraissait en vouloir surtout au bacon. Le bacon est un article dont le prix garde toujours un niveau élevé, et il semble que les journaux aient attaché plus d'importance au prix du bacon qu'à celui de la viande fraîche. Mais on ne dénonçait pas tous les prix de la viande.

Me DYDE: Oui. Je reviens pour un instant à ma question précédente. Avez-vous fait une enquête personnelle en face d'une pareille situation, parce qu'évidemment il n'y allait aucunement de votre intérêt qu'une grève éclatât chez les consommateurs; et avez-vous examiné les choses par vous-même pour voir si vous ne disposeriez pas d'un moyen quelconque de remédier à une telle situation?

Le TÉMOIN: Il nous suffit d'obtenir les prix de détail à Edmonton; et, encore une fois, aucune hausse injustifiable ne put être découverte, ni dans le prix de la viande fraîche, du bœuf et le reste, ni dans celui de la viande préparée.

M. THATCHER: Cependant le Bureau fédéral de la statistique contredit une pareille déclaration, monsieur Allen.

Le TÉMOIN: Ces prix sont ceux que renferment les tableaux, tableaux qui fournissent, je pense, une moyenne de prix obtenue d'un certain nombre de détaillants.

Me DYDE: C'est exact.

Le TÉMOIN: Nous consultions généralement quelques-uns des gérants de vastes magasins qui spécialisent dans le commerce de la viande et en vendent d'immenses quantités; et à Edmonton, par exemple, il nous apparut qu'aucun de ces chefs d'entreprise n'avait augmenté de quoi que ce soit son prix pour plusieurs semaines. On détenait manifestement en entrepôt un volume suffisant — au fait, on maintint l'ancien prix durant plusieurs semaines; et ce n'est que chez les petits détaillants que l'augmentation de prix suivit immédiatement le changement introduit.

M. Thatcher :

D. Voulez-vous dire que le prix de détail à Edmonton n'aurait pas augmenté sensiblement dès que survint le changement du mois d'octobre?—R. Il avait peut-être un peu augmenté.

D. Vous essayez sans doute de montrer que la hausse s'était faite graduellement?—R. Ces prix n'étaient apparemment pas hors de proportion avec les prix accrus que recevaient les producteurs.

D. Voulez-vous dire alors que les recettes du producteur auraient subi, dans une certaine mesure, une hausse plus ou moins parallèle à celle des prix de détail de la viande? Est-ce là votre déclaration?—R. Je reprends la chose autrement. Je ne dirais pas que le prix de détail suivit la hausse au producteur, mais je sou-